

## 15 - La fin d'une période historique

La période historique des Dorains était terminée. Un puits avaient été foré, qui ne dépassait pas 8,50 m et 100 m de galeries et descenderies creusées, ainsi que de nombreuses tranchées et décapages superficiels. Cela a duré près de trois ans et n'a pas laissé beaucoup de souvenirs dans les mémoires. Les jeunes, même, n'en ont pas connaissance. Pourtant dans les annales des Mines, ces travaux sont bien connus, car c'est de la pyromorphite des Dorains que fut extrait en 1904 le premier radium français et ceci grâce aux deux grands savants que furent Pierre et Marie CURIE.

Ainsi se termine le premier chapitre des Dorains, le chapitre légendaire, mais tout n'était pas fini et sous une autre forme allait continuer l'histoire de cette mine avec l'exploitation du plomb...

Mais il faut attendre l'année 1911.

## II - L'EXPLOITATION DES MINERAIS DE PLOMB

### I - Le retour de MARLOT aux Dorains

MARLOT avait délaissé les travaux des Dorains en septembre 1905. Il travaillait aux Ruaux, à St-Symphorien, où il exploitait avec des fortunes diverses, le gisement d'autunite. Mais il rencontrait des difficultés causées par les propriétaires réticents et par des concurrents venus de Paris (M. DELAIR). L'irrégularité du filon, le triage difficile du minerai dont une grande partie était perdue à l'abattage, la minéralisation pauvre (teneur : 15 milligrammes de radium par tonne) l'obligent à abandonner.

Il revient à Grury.

Dans le courant de l'année 1911, il entreprend de creuser un puits aux Dorains dans un terrain vague laissé libre par la rectification de l'ancienne route, 200 m avant d'atteindre le sommet de la côte d'où l'on découvre Montperroux. Deux tranchées sont faites sur le domaine LABOURÉ dont le fermier est NECTOUX. Le 28 septembre le puits atteint 15 m et il y a 32 m<sup>3</sup> de minerai extrait, environ 100 tonnes, d'une valeur de 20 000 F. ARMET de LISLE en visite avec son associé URBAIN, prétendent qu'il y a bien plus de 100 tonnes et sont satisfaits de la teneur. Ils évoquent pour l'avenir la possibilité de fondre le plomb sur place...

Les recherches sont également reprises au début d'octobre au Batiserat (2 ouvriers) et une autorisation demandée à MARIE pour faire des fouilles sur sa terre des Bouches aux Grains. Mais MARIE est maintenant veuf et a cédé son domaine à sa fille. Son gendre est Jules BIGARNET, commerçant à Nevers. A celui-ci, MARIE dira : « cette question mine ne m'a causé que des ennuis et des déboires, prenez garde qu'il n'en soit pas de même pour vous ! ».

MARLOT déclare qu'il donne une redevance de 5 F par tonne de minerai extrait, qu'il a l'intention de creuser une galerie partant du puits, à 15 m de profondeur, passant sous la route suivant le filon dans la propriété : hauteur de vide de cette galerie 1,80 m sur autant de large et soigneusement étayée pour

éviter tout effondrement. Il ajoute que cette autorisation ne sera l'objet d'aucune contrariété pour le métayer, M. PERRAUDIN, qui n'a nullement eu à se plaindre de lui pour les précédents travaux. MARLOT a aussi demandé le renouvellement du permis de vente. Cette demande déposée le 2 juillet 1911 pour vente de pyromorphite radifère, lui est accordée pour trois ans.

Le travail à la galerie sous la route, commencé le 18 janvier, sera arrêté par ordre du Préfet, le 1<sup>er</sup> février 1912 (trop peu de profondeur). Tous les hommes sont alors occupés pour foncer le puits de 20 m, pour l'amener à -35. MARLOT commence aussi aux Jallerys, sur Mathieu CHEURET (accord passé en 1911) à l'endroit où il avait déjà fait creuser l'ancien puits comblé en 1905.

MARLOT, avec ses travaux, avait éveillé la convoitise des propriétaires des Dorains. Ils se jugent personnellement capables de mener à bien cette entreprise, sans s'adjoindre un étranger, qui plus connaisseur qu'eux en matière de mine, les gêne. Ils se méfient. Le 19 septembre, ils contactent une de leur connaissance M. BUTIN, ingénieur des Arts et Manufactures à Paris. Celui-ci accepte, moyennant rétribution de leur servir d'ingénieur-conseil. La première chose à faire étant de "laisser traîner" jusqu'au 15 mars, date d'expiration du contrat MARLOT / LABOURÉ et à cette date il sera évincé. Pendant ce temps BUTIN est chargé de l'étude des statuts pour créer une société. Le gérant en sera Ch. HUGON, de Vendennes-sur-Aroux, le beau-frère de M. LABOURÉ, qui a bien voulu prendre l'affaire en mains. Après les maintes démarches nécessaires, la société étant constituée, la signature de l'acte à lieu à Paris le 15 mars 1912. MARLOT ayant reçu son congé le 18 février, n'en a pas paru affecté.

## 2 - La Société de Recherches Minières du Morvan.

### a) sa création.

Le 13 avril 1912 paraît l'insertion dans le journal Paris-Centre : Société de Recherches Minières du Morvan (HUGON et Cie) Société en commandite simple, au capital de 30 000 F, siège social Nevers, durée 20 ans, ayant pour objet la recherche, l'exploitation, la vente de tous gisements de charbon et autres matières naturelles, industrielles dans la commune de Grury et pays circonvoisins.

Les quatre commanditaires sont : Ch. HUGON, A. BUTIN, J. BIGARNET, et Mlle B. MARIE (qui n'apporte que des terrains).

Une modification des statuts aura lieu le 25 avril pour l'admission dans la Société d'un nouveau membre, ARMET de LISLE qui apporte le bénéfice des travaux faits pour son compte sur le domaine des Dorains au lieu-dit Les Compoues plus le matériel, ses droits d'inventeur, la moitié du stock de minerai existant, ses droits sur deux parcelles de terrain situées commune de Grury. Cet apport évalué à 20 000 F, le capital se trouve de ce fait porté à 50 000 F.

Le 18 novembre, une deuxième modification intervient par le retrait de M. BUTIN, qui renonce à ses droits dans la Société, et par l'admission de deux nouveaux commanditaires, les propriétaires voisins, sur qui des recherches ont lieu, MM. de VILLETTE et GALLICE.

Le capital social s'élève alors à 150 000 F